

EAGLE PICHER MINERALS EUROPE & Co KG

FICHE DE DONNEES DE SECURITE (CEE – 91/155)

1 - IDENTIFICATION

1.1 Identification du produit

Nom commercial : PRE CO FLOC (cellulose pure)

Code produit : PB 33-

1.2 Identification du fournisseur

Fabricant : Eagle Picher Minerlas Europe & Co Kg

Adresse : Rherhofer weg 115 D-29633 Munster République Fédérale d'Allemagne

Téléphone : + 49 .51.92.98.97.31

1.3 Téléphone en cas d'urgence : +.49.51.92.98.97.00

2 – COMPOSITION – INFORMATION SUR LES INGREDIENTS

2.1 Composition chimique

N° de CAS	EINECS	Description	Concentration	Facteurs de risques
9004-34-6	266-995-8	cellulose	> 99%	aucun

3. FACTEURS DE RISQUES

La cellulose en fibre peut causer lorsqu'elle est inhalée des dommages avec effets réversibles sur les poumons. La poudre de cellulose peut causer des effets inconnus, mais est considérée comme non toxique aussi longtemps que la concentration n'excède pas 10 mg/m³ dans l'air. Il est recommandé de porter un masque anti-poussière ou un masque à gaz lors de la manipulation.

4 PREMIERS SOINS

4.1 Recommandations générales : Pas de risque grave pour la santé

4.2 Inhalation : Sortir la personne du local où se produit la poussière, boire de l'eau pour éviter le dessèchement des muqueuses, se moucher pour évacuer la poussière. Consulter un médecin si nécessaire.

4.3 Ingestion : Une petite quantité absorbée ne peut être considérée comme nocive. Boire de grands volumes d'eau afin de réduire les effets de dessèchement.

4.4 Contact avec les yeux : Peut causer une irritation ou inflammation. Laver avec de grandes quantités d'eau. Eviter de se frotter les yeux. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

4.5 Contact avec la peau : N'est pas absorbé par la peau. Peut causer un dessèchement. Utiliser des lotions hydratantes

5 – RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

Lors de l'utilisation ou de la manipulation, prendre les précautions d'usage pour éviter le danger d'explosion dû à la concentration de poussière ou à un effet électrostatique dans l'air. Ne pas stocker en présence de matériaux inflammables ou explosifs (voir paragraphe 7).

- | | | | |
|------------|--|---|---|
| 5.1 | Moyens recommandés d'extinction | : | Eau uniquement (en spray) |
| 5.2 | Moyens d'extinction à éviter | : | Débit d'eau intense |
| 5.3 | Risques particulier | : | En cas d'incendie, possibilité de formation de dérivés organiques, "carbomono" et dioxydes. |
| 5.4 | Mesure particulière de protection | : | Néant. |

6 MESURES DE PROTECTION CONTRE UNE DISPERSION ACCIDENTELLE

- | | | | |
|------------|--------------------------------------|---|--|
| 6.1 | Protection individuelle | : | Eviter de respirer la poussière. Porter un masque respiratoire lorsqu'il y a de la poussière dans l'air. |
| 6.2 | Protection de l'environnement | : | Risque inconnu pour l'environnement. |
| 6.3 | Méthode de nettoyage | : | Eviter de créer de la poussière. Utiliser un aspirateur ou nettoyer à l'eau. |

7 – MANIPULATION ENTREPOSAGE

- | | | | |
|------------|---------------------|---|---|
| 7.1 | Manipulation | : | Eviter de créer de la poussière. Réparer immédiatement les sacs déchirés. |
| 7.2 | Entreposage | : | Stocker dans un lieu sec, afin de protéger le matériel et maintenir la qualité du produit.
Ventiler les lieux de stockage et de production |

8 – CONTROLES D'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- | | | | |
|------------|-----------------------------------|---|---|
| 8.1 | Dispositions générales | : | Eviter de créer de la poussière. Porter un masque respiratoire lorsqu'il y a de la poussière dans l'air (voir paragraphe 6) |
| 8.2 | Limites d'exposition | : | Cellulose pure $6\text{mg}/\text{m}^3$ (limite générale applicable pour les poudres de celluloses). |
| 8.3 | Protections personnelles : | | |
| | Protection respiratoire | : | Eviter de créer de la poussière. Porter un masque respiratoire lorsqu'il y a de la poussière dans l'air. |
| | Protection des mains | : | Pas nécessaire normalement (gants recommandés) |
| | Protection des yeux | : | Lunettes de protection pour se protéger de la poussière. |
| | Protection de la peau | : | Pas nécessaire normalement. |

9 – PROPRIETE PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1	Aspect	:	Flocon ou fibres blanches. (long. 20 à 1000 µm)
9.2	Odeur et couleur	:	Blanc et sans odeur.
9.3	pH	:	5 à 7 (10% solution aqueuse) .
9.4	Point éclair	:	Références pour des valeurs de températures :
		:	160 °C
		:	180 °C
		:	200 °C
9.5	Solubilité	:	Insoluble dans l'eau et les solvants organiques usuels

N.B. : Il ne doit pas y avoir de confusion avec les dérivés cellulosiques solubles dans l'eau tels que MC, CMC, & HEC, qui sont aussi utilisés pour des application similaires au PRE CO FLOC.

10 – STABILITE / REACTIVITE

10.1	Condition à éviter	:	Peut réagir avec les composés oxydants forts.
		:	Les mesures usuelles de précautions doivent être suivies dans les paragraphes N° 3, 5 & 7 lors de la manipulation ou de l'utilisation.

11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Aucun risque toxicologique connu (voir paragraphes N° 2, 4 et 5)

12 – INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Biodégradable et aucune toxicité de l'eau (voir paragraphes N° 2 et 11)

13 – ELIMINATION DES DECHETS

Collecter le rejet dans un récipient approprié.

Peut être incinéré ou recycler.

Lorsque le rejet est envoyé vers une décharge agréée, garder le produit humide et couvrir celui-ci avec de la terre (voir paragraphe N° 5, 7, 8, 11 et 12)

14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Le produit n'est pas dangereux suivant les directives européennes et le décret sur les matières dangereuses version du 26/08/1986.

15 – INFORMATIONS RELATIVES AUX DIRECTIVES

Risques	:	Aucun
Risques catégorie R	:	Aucun
Risques catégorie S	:	Aucun
Recommandation S22	:	ne pas inhaler la poussière.
Recommandation S26	:	Si contact avec les yeux, laver abondamment avec de l'eau (voir paragraphe 4)

16 – AUTRES INFORMATIONS

Néant

LA PRESENTE FICHE DE DONNEES DE SECURITE COMPLETE LA NOTICE D'UTILISATION, MAIS NE LA REMPLACE PAS ET NE FOURNIT PAS DE DONNEES GARANTIES OU D'ASSURANCES RELATIVES AUX PROPRIETES DU PRODUIT.

LES RENSEIGNEMENTS SONT DONNES DE BONNE FOI SUR LA BASE DE L'ETAT ACTUEL DES CONNAISSANCES QUANT AU PRODUIT.

L'ATTENTION DES UTILISATEURS EST EN OUTRE ATTIREE SUR LES RISQUES EVENTUELLEMENT ENCOURUS LORSQUE LE PRODUIT EST UTILISE A D'AUTRES FINS QUE L'USAGE POUR LEQUEL IL A ETE PREVU.

DATE : 01 janvier 2001